

## Pour un nouveau type d'épreuve au bac

**François Galichet**, Professeur d'université (philosophie et sciences de l'éducation) à Strasbourg II et à l'IUFM d'Alsace

Une proposition qui devrait soulever des réactions! À vos plumes...

On a bien souvent critiqué la dissertation comme forme unique d'évaluation de la philosophie à l'examen du baccalauréat. Sans revenir sur ce débat, on peut observer qu'elle présente au moins deux limitations importantes. D'une part, elle privilégie l'expression écrite comme forme unique et essentielle du philosopher. Or il n'est guère difficile de montrer que celui-ci a toujours comporté une dimension d'oralité non moins importante. Du dialogue socratique à la "disputatio" médiévale, des philosophies orientales à la vogue actuelle des cafés philosophiques et de la philosophie télévisuelle, le philosopher ne saurait se concevoir sans une dimension de confrontation directe à autrui, en un "face à face" qui récuse toute médiation, et notamment celle de l'écrit. Privilégier ce dernier, c'est privilégier un modèle solipsiste et totalisant de la philosophie (celui de la méditation solitaire), qui a certes sa validité, mais ne peut prétendre, comme actuellement, à la domination quasi exclusive.

D'autre part, la dissertation, comme toutes les épreuves écrites, privilégie un type d'évaluation individualiste, donc potentiellement compétitif et concurrentiel. Même si le baccalauréat est un examen et non un concours, sa logique est identique à celle d'un concours, et il prépare donc, qu'on le veuille ou non, à un monde où chacun joue contre les autres, défend ses chances contre celles des autres. Or la philosophie n'est-elle pas justement le lieu où la primauté de ces valeurs concurrentielles et de l'efficacité à tout prix est mise en question, et où d'autres valeurs - de solidarité, de coopération, de responsabilité collective, d'écoute et d'attention à autrui, etc. - sont examinées et légitimées? Il y a donc contradiction entre les valeurs que défend ou devrait défendre l'enseignement philosophique (si du moins on admet que ce n'est pas un apprentissage purement intellectuel) et son mode d'évaluation.

Ces deux raisons conduisent à envisager une épreuve différente de celles qui existent actuellement (dissertation écrite et interrogation individuelle à "l'oral de rattrapage"). Cette épreuve serait collective et non individuelle; elle rendrait les élèves solidaires et non plus concurrents. Les candidats seraient invités à se constituer en groupes de quatre (par exemple); chaque groupe se verrait proposer un sujet en forme de débat sur une question philosophique. Le groupe préparerait ensemble ce débat pendant une durée qui pourrait être de deux à trois heures, recherchant les arguments, les ordonnant, etc.; puis il présenterait son travail devant l'examineur sous la forme d'une discussion où deux des membres du groupe défendraient une position contre deux autres qui défendraient la position adverse. Cette discussion pourrait durer environ une demi-heure à trois quarts d'heure; le professeur examinateur pourrait, à la suite du débat, poser des questions, avancer des objections pour permettre un approfondissement. Au terme de cette épreuve, le groupe recevrait une note qui serait également attribuée à ses quatre membres, sanctionnant la qualité de la réflexion

collective, des arguments échangés - mais aussi, la capacité de chacun à écouter les autres, à assumer les règles d'une confrontation positive orientée vers la recherche en commun de la vérité.

### **AVANTAGES D'UNE TELLE ÉPREUVE**

a) Elle placerait les élèves en position de solidarité et non plus de concurrence. Sachant que la note attribuée serait commune et non individuelle, chacun aurait avantage, non à se mettre personnellement en valeur, mais au contraire à contribuer à l'avancement de la réflexion commune.

b) Elle aiderait à développer la place de l'oralité et du travail de groupe dans la classe de philosophie. L'existence de cette épreuve obligerait les enseignants à la préparer, donc à sortir de la sempiternelle " préparation à la dissertation " pour promouvoir d'autres formes de travail et de réflexion.

c) Sa forme de débat (pour/contre) contraindrait les élèves à un effort d'argumentation personnelle, écarterait les risques de bachotage et d'apprentissage par cœur de doctrines, de citations ou de cours que la dissertation favorise au contraire.

Il est vrai qu'on peut avancer contre cette épreuve certaines objections; mais il est facile d'y répondre :

a) elle prendrait beaucoup de temps et serait donc irréalisable. C'est faux : évaluer un groupe de quatre élèves en trois quarts d'heure correspondrait à un peu plus de dix minutes par élève, soit moins que ce qu'un correcteur est supposé consacrer à la lecture d'une dissertation, et moins que la durée de l'épreuve orale actuelle.

b) Le caractère collectif de l'évaluation conduirait certains élèves à se reposer sur un ou deux camarades " brillants " et ils bénéficieraient ainsi d'une note qu'ils n'auraient pas méritée. Il suffirait, pour conjurer ce risque, de prévenir les élèves (et les examinateurs) que l'un des critères importants de l'évaluation sera précisément la contribution sensiblement égale de chacun de ses membres et que tout numéro " personnel " de l'un d'entre eux écrasant les autres et monopolisant la parole sera donc évalué négativement.

c) Une telle épreuve ne saurait remplacer la dissertation. C'est évident; c'est pourquoi je ne propose pas de supprimer celle-ci (ce serait tout à fait excessif et irréaliste), mais, au moins dans un premier temps, que la nouvelle épreuve soit instaurée à l'oral de rattrapage, comme une option alternative de l'oral traditionnel, qui subsisterait. Ainsi aucun élève ne serait contraint de travailler et d'être évalué en groupe s'il ne le souhaite pas; mais ceux qui se sentiraient attirés par ce type de réflexion collective et solidaire ne seraient pas pénalisés comme c'est le cas actuellement.

Naturellement, il ne s'agit là que de suggestions pour lesquelles j'aimerais avoir les réactions et les critiques des collègues. L'introduction d'une telle épreuve au baccalauréat représenterait une grande première, en ce qu'elle constituerait la reconnaissance que le travail et l'évaluation scolaire ne sont pas seulement individuels, mais impliquent une dimension commune et collective. À l'heure où le

discours ambiant exalte la nécessité de former les élèves au " travail en équipe ", à la " discussion " et à la " coopération ", il est paradoxal que le baccalauréat ne comporte aucune évaluation de ces aptitudes. Introduire, même de manière très modeste, ce type d'évaluation au baccalauréat, ce serait un puissant levier pour inciter les enseignants à pratiquer les activités de groupe et la discussion en classe, puisqu'on sait bien que l'argument de " la préparation à l'examen " est le plus fréquemment invoqué pour justifier leur non-pratique.